

Paris, le 30 juin 2025

Inauguration de l'unité de CO₂ biogénique issu de la méthanisation à Terres d'Aquitaine, en Gironde : SUEZ repousse les limites de la valorisation des biodéchets

Le 30 juin, David Lamy, Directeur général des activités Recyclage & Valorisation de SUEZ en France, a inauguré la nouvelle unité de valorisation du CO₂ biogénique issu de la méthanisation des biodéchets, sur le site Terres d'Aquitaine de SUEZ, à Saint-Selve en Gironde, en présence d'Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine. A cette occasion, le Groupe a annoncé la certification européenne de son digestat, une première en France. Avec ces avancées majeures, cette plateforme girondine s'affirme comme un modèle d'économie circulaire au service de la transition énergétique et agricole des territoires.

« Avec Terres d'Aquitaine, SUEZ se positionne comme un acteur de référence, maîtrisant l'ensemble de la chaîne de traitement des déchets organiques sur un même site et valorisant chaque flux en ressource utile pour le territoire. Nous sommes fiers de poursuivre le développement de ce site qui incarne pleinement la vision de SUEZ : transformer les déchets en leviers pour la transition écologique des territoires. », souligne **David Lamy, Directeur général des activités Recyclage et Valorisation de SUEZ en France.**

« Nous apprécions le véritable dialogue autour de nos enjeux respectifs avec le responsable d'exploitation de SUEZ sur le site Terres d'Aquitaine. Ce partage est essentiel car il y a des contraintes industrielles : la montée en puissance d'un méthaniseur n'est pas un long fleuve tranquille, nous avons reporté de quelques mois le début du contrat en toute confiance. L'esprit du partenariat avec les équipes du site et de SUEZ est de bâtir une relation qui puisse durer dans le temps. », complète **Florent Blanc, Chargé de mission énergie, Rougeline.**

« A la clé de ce processus innovant, il s'agit de créer une économie circulaire en valorisant localement le CO₂ biogénique et de développer une filière innovante au service de la valorisation agronomique du territoire. », précise **Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

Avec une capacité de production de plus de 45 GWh par an de biométhane, énergie locale et renouvelable injectée dans le réseau GRDF, 3500 tonnes de CO₂ biogénique valorisées localement et 100% de digestats solides transformés en amendement certifié pour l'agriculture, Terres d'Aquitaine propose au territoire une réponse concrète, circulaire et locale.

Terres d'Aquitaine : un site intégré à la pointe de la valorisation organique en Nouvelle-Aquitaine

La plateforme Terres d'Aquitaine exploitée par SUEZ depuis 2006 est dédiée à la valorisation des déchets organiques : biodéchets issus des grandes surfaces, des collectivités, des industries agro-alimentaires, ainsi que les résidus agricoles produits sur le territoire aquitain. SUEZ, également mobilisé sur la collecte et l'accompagnement au geste de tri, intègre désormais sur ce site toutes les étapes de valorisation des biodéchets. Parmi ces étapes figurent la séparation des matières, méthanisation, compostage, production de biogaz et de digestats de qualité, et distribution aux clients finaux. Le pilotage de l'ensemble de la chaîne de transformation des biodéchets sur un lieu unique garantit performance, qualité et traçabilité.

Depuis sa création, Terres d'Aquitaine a bénéficié de nombreuses évolutions et du soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'ADEME. SUEZ a investi plus de 22 millions d'euros, pour anticiper et répondre aux besoins des collectivités et des entreprises, ainsi qu'aux changements réglementaires.

Terres d'Aquitaine, vitrine du savoir-faire et de l'innovation SUEZ en matière de méthanisation

Processus biologique sensible, la méthanisation peut être perturbée par des paramètres endogènes et exogènes (qualité des déchets entrants, température, présence d'inhibiteurs). Pour maximiser la performance des installations du site, SUEZ s'appuie sur un pilotage intelligent et l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle, qui permettent aux équipes d'analyser en temps réel les matières entrantes, de prévenir les dérives du processus et d'optimiser la production de biogaz. Cette approche technologique garantit la stabilité de la production et la qualité constante des ressources produites.

Ce démonstrateur opérationnel combine maîtrise industrielle, innovation continue et ancrage territorial. Il illustre l'ambition du Groupe de faire de la méthanisation un pilier stratégique d'une économie circulaire à haute valeur ajoutée, au service des territoires et de leur transition énergétique.

Une nouvelle unité de valorisation du CO₂ biogénique soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine, au service de l'agriculture et du territoire

SUEZ va plus loin et inaugure l'unité de valorisation du CO₂ biogénique pour apporter une nouvelle solution de valorisation des co-produits de la méthanisation des biodéchets, dans une logique de circularité complète. Mise en service en mai 2025, cette nouvelle technologie vient compléter le panel des solutions déployées à Terres d'Aquitaine pour couvrir toute la chaîne de valeur des déchets organiques.

Financée à hauteur de 560 000€ par la Région Nouvelle-Aquitaine, soit 40% du montant des investissements, cette installation permettra à terme de valoriser jusqu'à 3 500 tonnes par an de CO₂ biogénique à partir des biodéchets traités sur le site.

Le biogaz issu de la méthanisation est épuré pour éliminer les impuretés et isoler le biométhane du CO₂. Le CO₂ est ensuite capté, purifié et liquéfié sur le site grâce à la technologie V'COOL® développée par notre partenaire PRODEVAL. Ce CO₂ renouvelable est commercialisé dans le cadre d'un contrat avec Rougeline, union de six coopératives agricoles du sud de la France, et d'ores et déjà utilisé par 2 maraîchers landais pour favoriser la photosynthèse de plants de tomates sous serres, en remplacement du CO₂ fossile. Il constitue un levier concret pour améliorer les rendements agricoles, tout en réduisant l'empreinte carbone des cultures sous serre. D'autres applications locales pourraient être envisagées telles que les extincteurs CO₂, la production d'algues ou encore le froid alimentaire.

Un amendement organique certifié, une première en France

Depuis janvier 2025, le digestat solide (résidu du processus de méthanisation de matières organiques naturelles ou de résidus organiques) de Terres d'Aquitaine bénéficie d'une certification européenne inédite, attestant de sa haute valeur agronomique. Ce produit sécurisé et contrôlé élargit le panel des solutions proposées aux agriculteurs pour l'enrichissement des sols et une moindre dépendance aux intrants chimiques. Plus de 9000 tonnes de digestat certifié par an seront commercialisées par TERRIAL, une co-entreprise SUEZ/AVRIL, dans le cadre d'un accord exclusif, au bénéfice des acteurs de proximité.

SUEZ et TERRIAL poursuivent par ailleurs la recherche pour développer des matières fertilisantes sur le site de Terres d'Aquitaine afin de combiner les fonctionnalités de l'amendement organique et de l'engrais pour soutenir le processus de croissance des plantes et préserver les sols, y compris dans des environnements difficiles ou soumis à la sécheresse.

Retrouvez toute l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et sur les réseaux sociaux



À propos de SUEZ :

Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2024, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à 44 millions de personnes. Le Groupe a produit 8 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées. En 2024, SUEZ a réalisé un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros. Pour en savoir plus : www.suez.com / Twitter @suez

Contacts :

Service de presse de SUEZ

Mail : suez.media@suez.com

Tel : +33 6 32 18 39 54

Retrouvez toute l'actualité du Groupe SUEZ
sur le [site Internet](#) et sur les réseaux sociaux

